

Compte-rendu du déjeuner avec Pascale Joannin, Directrice Générale de la Fondation Robert Schuman

Le 17 avril, les membres du Cercle des réseaux européens ont échangé avec Pascale Joannin, Directrice Générale de la Fondation Robert Schuman sur les enjeux des futures élections européennes et les modifications dans les équilibres politiques au sein des différentes institutions.

La fondation Robert Schuman a développé sa vision et ses grandes idées sur la base d'une réflexion au sein de laquelle le Royaume-Uni ne faisait plus partie de l'UE et donc sans représentant au Parlement européen (PE). Cette vision sera donc à actualiser avec la participation du Royaume-Uni aux élections européennes.

L'équilibre des forces au sein du PE

Pascale Joannin a rappelé que, quel que soit le nombre de députés élus (selon la participation du Royaume-Uni aux élections), **un fait majeur et inédit** marquerait ces élections : **les deux principaux groupes**, à savoir le Parti populaire européen (PPE) et l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D), **ne disposeront plus, pour la première fois de l'histoire de l'UE, de la majorité au sein du PE à eux seuls.** Le PPE et le S&D ne pourront donc plus non plus se partager la présidence du PE. Dans ce cas de figure, le **PPE et le S&D devront bâtir, avec une autre force politique, une grande coalition** pour peser sur les décisions.

Pascale Joannin a également rappelé qu'il existait aujourd'hui 8 groupes politiques au PE :

- 4 pro-européens : le PPE, le S&D, les Verts, et l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE)
- 1 groupe plutôt sceptique : les Conservateurs et réformistes européens (ECR)
- 3 groupes plutôt anti-européens : le Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne (GUE), le Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD) et le Groupe Europe des Nations et des Libertés (ENL)

La grande question est de savoir avec le PPE et le S&D feront alliance lors de la prochaine mandature. Il est très probable que **l'ALDE occupe cette nouvelle place plus centrale.**

L'ECR connaît plusieurs problèmes internes et risque de perdre de nombreux députés, étant composé d'une grande partie de Britanniques. Par ailleurs, **l'ENL** pourrait se voir renforcer par l'arrivée, en plus du Rassemblement National français, du **Brexit Party** de Nigel Farage (actuellement en tête des intentions de vote au Royaume-Uni), du **Parti de la liberté d'Autriche** (FPÖ), ou encore de la **Lega italienne** de Matteo Salvini.

La première personnalité à être désignée sera le Président du PE. Cette position sera négociée en juin et aura un impact sur les autres postes de pouvoir (président de la Commission, de la BCE et haut représentant pour l'action extérieure)

Concernant les Britanniques, **les choses devraient être faites pour qu'ils ne disposent pas de postes importants** au sein des commissions parlementaires au cours du laps de temps où ils feront encore partie de l'UE.

La physionomie de la future Commission européenne

Concernant la Présidence la Commission européenne, **la question du maintien du Spitzenkandidat risque de se poser du fait de ce rééquilibrage des forces politiques européennes.** Le PPE et le S&D ne disposeraient plus d'une majorité absolue à deux, l'ALDE a choisi de son côté de présenter une Spitzenmanschaft (équipe au lieu d'un seul nom) au sein de laquelle Magrethe Vestager semble être en tête... **Tous ces éléments complexifient le jeu des alliances et donc l'application du système des Spitzenkandidaten, ainsi que la clé de répartition des postes au sein du futur collège des Commissaires, et des institutions européennes.**

Le futur Président sera désigné par les Etats membres quelques semaines après la désignation du Président du PE. Le **défi** pour le futur Président de la Commission sera, dans ce contexte de rééquilibrage des forces politiques européennes, de **parvenir à un équilibre au sein du Collège des Commissaires.** Jean-Claude Juncker avait mis en place un système à pilier reposant sur les Vice-Présidents afin de garantir cet équilibre. Ce système sera très difficile à reproduire, **la répartition devant se faire désormais entre 3 et 4 groupes demain au lieu de 2 aujourd'hui.**

La question de la parité **Homme/Femme** prendra également une place plus importante que précédemment et devrait être envisagée par le futur Président de la Commission dès le début de la constitution de son Collège. La Fondation Schuman a plusieurs fois avancé l'idée que les Etats membres présentent un ticket comprenant un Homme et une Femme, afin de laisser le choix au Président de la Commission et faciliter l'atteinte d'une juste parité.

Par ailleurs, aucun des partis dominants **en Pologne, Grèce, ou Italie**, fortement eurosceptiques, n'a jamais désigné de Commissaire. Ces derniers pourraient désigner, pour cette mandature, des personnalités pouvant **ralentir ou bloquer les travaux de la Commission**. Il convient cependant de reconnaître que la Hongrie n'a jamais placé d'éléments bloquants et que Giuseppe Conte a été nommé Premier ministre italien, malgré son indépendance, afin de marquer un juste milieu au sein de la coalition au pouvoir.

Le futur Président de la Commission devra **composer son Collège en conservant à l'esprit le besoin d'apporter des réponses aux grandes priorités européennes**, à savoir les questions migratoires, la sécurité, le numérique, l'énergie, le transport, ou encore le climat.

Le Conseil européen de fin juin sera donc un temps fort qui conditionnera le futur de l'UE.

L'hypothèse Michel Barnier

Le nom de Michel Barnier revient souvent lorsqu'il est question de la Présidence de la future Commission européenne. Pascale Joannin a constaté que dans le passé, depuis Jacques Delors, **le Président de la Commission a toujours été choisi parmi des personnalités ayant déjà siégées au Conseil en tant que chef d'Etat**. Michel Barnier est cependant présent autour de la table grâce à son mandat de négociateur dans le cadre du Brexit. Il **correspond par ailleurs à plusieurs critères recherchés chez un Président de Commission et est compatible avec beaucoup de groupes politiques**. Son principal rival, Manfred Weber, n'a que peu de chance d'accéder à cette position, n'ayant jamais exercé de haute fonction politique. Une incertitude demeure cependant si le processus du Brexit continue même si le mandat de Michel Barnier ne reposait que sur les négociations qui sont actuellement achevées.

L'architecture des Directions Générales (DG)

L'architecture des DG risque de changer à l'avenir. Cette recombinaison dépendra de la personnalité du Président de la Commission : le Secrétaire Général de la Commission, l'allemand Martin Selmayr, est puissant au sein de l'administration et devra être contrôlé par une individualité plus forte.

La relation franco-allemande

Le moteur franco-allemand reste une réalité même s'il s'agit ici d'un travail de longue haleine pour maintenir cette relation opérationnelle. Cette relation est indispensable : **si la France et l'Allemagne sont dans des camps différents concernant un sujet, aucune avancée n'est possible au niveau européen**.

Angela Merkel quittera ses fonctions en 2021 et est aujourd'hui entravée car elle ne dispose plus d'une forte majorité au sein de son gouvernement. Elle est donc moins active au niveau de l'UE. Dans ce contexte, l'Allemagne soutient les propositions françaises et compte sur la France pour continuer à en avancer.

L'influence française au sein du PE

Pascale Joannin regrette que les députés et candidats français ne semblent pas avoir compris l'importance du scrutin européen et **n'aient pas développé de vision stratégique**. Les Allemands et les Britanniques **composent leurs listes en fonction des domaines de compétence des candidats afin de les envoyer dans les commissions parlementaires adéquates et y avoir de l'influence**. A l'inverse, en France, les listes sont composées sur la base d'arrangements politiques en fonction de la situation nationale et non en fonction de la place que peut prendre chaque individu au sein du PE.

Par ailleurs, un grand nombre de députés rentrent à Paris chaque soir et **manquent donc les réunions plus informelles de négociation qui permettent d'obtenir certains accords politiques**.

Les listes françaises pour les élections à venir sont en ce sens encore un peu faibles : il y a beaucoup de jeunes inexpérimentés et de personnes ne disposant pas d'une connaissance fine de l'UE.

La modification des traités

Pascale Joannin appelle à la prudence concernant les modifications des Traités européens. Elle conseille d'abord d'utiliser toutes les options disponibles dans ces Traités, comme par exemple la coopération renforcée, avant de songer à un processus si lourd.

Chevauchement de la future Présidence française du Conseil et des élections régionales au 1er semestre 2022

Pascale Joannin estime que le calendrier des Présidences tournantes **peut être modifié pour la décaler la Présidence française d'un semestre afin de permettre à l'exécutif de se concentrer sur cette fonction.**

De nouvelles adhésions à attendre ?

Selon Pascale Joannin, **les pays des Balkans ne peuvent pas être éternellement maintenus à l'extérieur de l'UE.** L'UE n'est cependant pas prête à accueillir de nouveaux pays en son sein, ni eux de rejoindre le club des Etats européens.

Ce n'est que lorsque les 31 chapitres de négociation seront clôturés que la question de l'adhésion de ces pays se posera réellement. **Il n'est donc pas question d'immédiateté mais ces pays rejoindront au final l'UE, ne serait-ce que pour annihiler l'influence russe en leur sein.**

Deux nouvelles publications de la Fondation Robert Schuman dans les prochaines semaines

La Fondation Robert Schuman publiera dans les prochaines semaines **un document présentant et commentant le bilan de l'actuelle mandature du PE** en y démontrant que le Rassemblement National n'y a eu absolument aucune influence.

La Fondation publiera également **un bilan de l'actuelle Commission d'ici fin juin, qui devrait présenter un état des lieux plutôt positif.**
